

Compte rendu de l'assemblée générale du chœur Roland de Lassus

Ayant eut lieu le lundi 08 octobre 2001 au conservatoire de La Roche sur Yon.



Les présents du bureau étaient: Jean-Yves Boutin, René Drillaud, Claire Jamet, Annick Bougault, Daniel Fredet, Colette Argano, Cécile Bertin, Daniel Tavernier, Marie-Noëlle Mandin, Anne-Françoise Marboeuf, Daniel Huet, et le chef de chœur: Dominique Labrousse.
L'assemblée comptait 27 personnes.

Pour ouvrir la séance, le président présente son bilan moral, dans lequel trois aspects. Tout d'abord, la programmation de l'année écoulée, celle-ci débutant à Noël, associant la prestation du chœur Roland de Lassus et du chœur de jeunes de l'Orphéon de Gédéon, pour laquelle les échos et impressions ne furent que satisfaisants. Ceci nous rappelant la possibilité de fonctionner en association avec d'autres organismes...

Viennent ensuite les concerts du mois de mai, qui furent satisfaisants, même si aucun écho de nos prestations n'était visible dans les médias. Hormis les difficultés rencontrées à l'église St Louis, le chœur gardera un bon souvenir de la Chataigneraie, où l'organisation fut parfaite - pour une première prestation. On espère donner une suite à cela.

Puis on aborde les nouveaux pôles d'intérêts qui avaient été visés cette année: améliorer le déchiffrage et la qualité vocale du chœur. Ceci, en réorganisant les répétitions et en pratiquant des stages de technique vocale, ainsi qu'en auditionnant individuellement les nouveaux venus en présence du chef de chœur et d'un ou une artiste lyrique afin de diagnostiquer le mieux possible les voix.

Enfin, l'aspect monétaire de la chorale, que l'on annonçait déficitaire, n'est pas si dramatique que cela. Le président rappelle son désir d'obtenir un chœur de qualité, et que pour cela un travail est nécessaire. De plus, nos concerts de mai arrivent en concurrence directe avec d'autres, de meilleure qualité et cependant moins chers... On souhaiterait alors que la municipalité fasse un effort supplémentaire quant à son soutien financier. Il faudrait peut-être aussi vendre plus de concerts, ou alors mieux "se vendre". On lance encore l'idée de donner des représentations entre le 15 juin et le 14 juillet.

Intervient par la suite la trésorière, qui nous expose, à l'aide de tableaux, les dépenses et recettes 2000-2001 du chœur. Il en ressort que le déficit est beaucoup moins important que celui qui était attendu. Désormais, les photocopies de partitions ne sont plus autorisées du tout au sein du chœur. La publicité effectuée à l'aide de banderoles aura aussi coûté cher. (ces dernières étant réutilisables). On nous indique que cette année, l'auditorium du conservatoire ne pourra plus nous être prêté. En ce qui concerne la cotisation (pour l'inscription), elle est passée à 61 euros (soit 400Frs), voté à l'unanimité, tout comme le budget (pour lequel une abstention.)

On laisse par la suite la parole à la salle. On se demande si le fait que de nombreuses personnes ne viennent plus, cela influence-t-il la qualité des répétitions? (en ce moment une 40^e de personnes sont recensées). Le chef de chœur, qui ne peut s'exprimer, nous dit que la mise en commun sera déterminante. Quoi qu'il en soit, il pense que le travail est plus précis et plus profond: on obtient aussi une meilleure attention des choristes. Le rythme d'apprentissage étant plus long, le programme sera-t-il respecté? On propose, après que les voix masculines et féminines aient été séparées, de faire apprendre en premier les voix basses (alti pour femmes et basses pour hommes) ainsi que de commencer à chaque fois par une œuvre nouvelle (ou en déchiffrage), ainsi on profite de l'attention et de la voix des choristes.

Pour finir, les propositions de l'assemblée, il ressort une idée à travailler: pour le trentième anniversaire du chœur Roland de Lassus, faire une grande œuvre en (pourquoi pas) s'associant avec un orchestre.

Pour terminer, le président annonce les sortants et démissionnaires qui sont nombreux cette année: A. - F. Marboeuf, D. Fredet, A. Bougault, J-Y Boutin, C. Bertin... Une nouvelle liste est constituée; elle sera entièrement élue à main levée:

- Paulette Thierry-Gentreau
- Odile Herisson
- Joseph Piron
- Anne-Françoise Marboeuf

Bureau restant: Annick Bougault, Claire Jamet, Daniel Tavernier, Danièle Fredet, Colette Argano, Danièle Huet, Françoise Chauvière et René Drillaud

La secrétaire.

C 3.